

LA PERCEPTION DES ÉMOLUMENTS DE FORMALITÉS

PRÉCISIONS CONCERNANT LA PERCEPTION

- ◇ Définitions et conditions de perception des émoluments de formalités
 - Définition des formalités
 - Décret Art. R.444-2-10°
 - Décret Art. R.444-2
 - Conditions de perception
 - Dispositions législatives ou réglementaires

COMMENTAIRES DU TABLEAU 5

- ◇ Étude de chaque numéro de la catégorie «formalités» du tableau 5 (n°178 au n°222)
 - Formalités relatives au crédit et à l'immobilier
 - Formalités relatives aux démarches administratives et fiscales
 - Autres formalités diverses

LES FORMALITÉS PRÉALABLES ET POSTÉRIEURES D'UN ACTE

- ◇ Perception des émoluments selon la nature des formalités à effectuer
 - En cas d'enregistrement
 - En cas d'inscription ou de publication

APPLICATION DE L'ARTICLE 64-1 DU RÈGLEMENT INTER-COURS

- ◇ Répartition des tâches entre les offices
 - La plume unique : qui fait quoi ?
 - Présentation du tableau annexé à la Circulaire du CSN du 5 juin 2018
- ◇ Etablissement et contrôles des frais préalables
 - Les formalités pouvant figurer sur la note de frais
 - Présentation et commentaire d'un modèle de frais préalables



CAS PRATIQUES

Taxation des différentes formalités rencontrées dans les actes suivants :

- ◇ Mutations immobilières :
 - Vente, Échange, Partage immobilier
- ◇ Obligations, mentions et inscriptions :
 - Prêts, Affectations hypothécaires, Mainlevées
- ◇ Dossier de succession :
 - Notoriété, Attestations immobilières
- ◇ Libéralités :
 - Donations mobilières ou numéraires, de biens immobiliers

DOCUMENTATION

CODE FORMATION : TAX04.1

Durée de la formation : 1 jour (7h)

Niveau : intermédiaire

Prérequis :

Taxer ou pré-taxer les actes

Public concerné :

Notaires, Collaborateurs (comptables-taxateurs, rédacteurs)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les formalités nouvelles devenues obligatoires ;
Être autonome dans la perception des émoluments de formalités préalables et postérieures ;
Identifier les formalités taxables selon les conventions rencontrées ;
Établir et vérifier les frais préalables d'un acte

COMPÉTENCES VISÉES

Taxer les différents émoluments de formalités selon les conventions ;
Différencier les formalités obligatoires des formalités conventionnelles ;
Distinguer les formalités préalables des formalités postérieures ;
Maîtriser les diverses obligations rédactionnelles

Coût de la formation
260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.
SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.